

Initiation au remplissage du registre de consultations curatives

Initiation au remplissage du registre de consultations curatives

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES DU COURS

Intitulé du Cours : INITIATION AU REMPLISSAGE DU REGISTRE DE CONSULTATIONS CURATIVES

- **Code et Niveau** : DS202 – Professionnels de santé
- **Certificat** : L'obtention du certificat est conditionnée par l'atteinte d'une note finale d'au moins 80 % et par la soumission de 100 % des activités notées.
- **Mode d'Enseignement** : 100% en Ligne
- **Plateforme d'Enseignement** : Moodle
- **Responsable du Cours** : Dr SORO Raphael, médecin à la DIS, sorodou@yahoo.fr
- **Enseignants** : M. BAMBA Ben Ally, spécialiste en santé publique, DIS, benally@live.fr ;
Mme AKAKI Annick, informaticienne à la DIS, nickygoore@gmail.com
- **Période du Cours** : Accès illimité

2. DESCRIPTION ET OBJECTIFS DU COURS

Description :

Ce cours vise à fournir aux prestataires de santé les connaissances et les compétences pratiques nécessaires pour un remplissage correct, complet et cohérent du registre de consultations curatives. Il est essentiel pour garantir la qualité des données sanitaires utilisées pour la surveillance épidémiologique, la planification et l'évaluation au niveau local et national.

Objectif Général : A la fin de la formation, chaque apprenant doit être capable de renseigner le registre de consultations curatives.

Objectifs Pédagogiques

À la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de :

- Décrire le registre de consultation curative
- Renseigner le registre de consultation curatives

3. PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Public Cible : Prestataires de santé (médecins, infirmiers, sage-femmes).

Prérequis Académiques :

- Être professionnel de santé

Prérequis Techniques :

- Matériel : Un ordinateur avec une connexion internet.
- Logiciels : Navigateur web et un compte sur la plateforme Moodle.

4. ORGANISATION DU COURS ET CONTENU DÉTAILLÉ

Structure Générale : Le cours est découpé en 2 modules.

Charge de Travail Estimée : 4 heures par semaine

- **Module 1** : DESCRIPTION DU REGISTRE DE CONSULTATION CURATIVE
Durée : (45 min)

Condition d'accès à la ressource :

- Consultation de la vidéo sur le circuit de l'information (5 min)
- **Objectifs Spécifiques** : A la fin de ce module, l'apprenant sera capable de :
 - Définir la notion de registre de consultation curative
 - Décrire l'importance du registre de consultation curative
- **Contenu** :
 - **Activité 1.1** : (30 min) Visualisation de vidéo + Consultation de la ressource PPT
 - **Activité 1.2** : (15 min) Réaliser une activité de type test (QCM), score 80% à tentative illimitée.

Module 2 : RENSEIGNEMENT DU REGISTRE DE CONSULTATION CURATIVES

Durée : (60 min)

Condition d'accès à la ressource :

- Réaliser avec succès l'activité 1.2
- **Objectifs Spécifiques :** A la fin de ce module, l'apprenant sera capable de :
 - Décrire les items du registre
 - Décrire la procédure de remplissage du registre
- **Contenu :**
 - **Activité 2.1 :** (25 min) Visualisation de vidéo + ressource externe (guide)
 - **Activité 2.2 :** (30 min) Devoir sur le remplissage de dix pages de consultations curatives simulées, conformément au guide d'utilisation du registre et avec 100% des items renseignés. (Soumission de la capture d'écran)

5. MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION

Principe : Évaluation continue et finale

Détail du Barème :

- Quiz hebdomadaires (formatifs) : 20%
- Devoirs pratiques (2 au total) : 20%
- Examen final : 60%
- Total : 100%

Rattrapage : Tentatives illimitées jusqu'à obtention de la certification.